



COMITÉ D'AIDE À SANGHA

Juin 2025

Aux Larmes citoyens !

Le titre est provocateur, mais de quelles larmes parle-t-on vraiment ?

De part et d'autre de la Méditerranée des groupes humains se font face se reprochant pour les uns la colonisation, pour les autres la dictature qui l'a suivie.

Larmes de fiel

Dans ce combat inégal, il est un combat régional encore plus violent, qui n'est ni une guerre de territoire ou de pouvoir, dont vous devinerez aisément les protagonistes dans la grande épicerie qu'est devenu le monde, mais une guerre d'identité plus lente, plus sournoise qui frappe le Pays Dogon de la même manière qu'elle frappe les Rohingyas en Birmanie ou les Ouïghours en Chine en éradiquant leur culture, leur spiritualité et leur espoir de vivre leur religion en paix.

Larmes de sang

Les relations interdites avec le Mali affaiblissent nos moyens, nos dons, notre patience et interrogent notre avenir en inquiétant nos adhérents et donateurs.

« Les larmes prouvent leurs amours, elles n'apportent pas de remèdes » (Shakespeare)

Larmes d'impuissance

Pendant ce temps le Pays Dogon se meurt, les jeunes le quittent pour des paradis sans issue, les violences fratricides se multiplient, les dieux les abandonnent.

« Nous n'avons pas à rougir de nos larmes » (Dickens)

Larmes de colère

Que doit être notre conduite ?

Nous avons déjà beaucoup fait pour la santé, l'éducation, l'alimentation.

Nous devons soutenir l'espoir d'un avenir meilleur et continuer, continuer, continuer inlassablement à entretenir le lien fraternel, à chercher des partenariats, à contourner les difficultés administratives, faire ce que la dignité nous impose de faire pour s'opposer au désastre humanitaire et culturel annoncé pour que jamais l'on ne nous dise que nous versons des

Larmes de crocodiles.

Michel Fortin

« Dans toutes nos larmes s'attarde un espoir » (Simone de Beauvoir)

Nouvelles de nos actions

Introspection et réflexions

À l'image de Michel dans son éditorial, l'équipe du Comité s'interroge sur les sujets les plus pertinents et les méthodes les plus adaptées pour continuer à œuvrer au Mali et à soutenir les populations du pays Dogon.

Nous mesurons toute la fragilité de notre situation que ce soit par rapport à notre environnement : subventions publiques françaises refusées par le Mali, le pays est entièrement en zone rouge interdisant tout déplacement bien sûr et dissuadant beaucoup de bailleurs de financer des actions localement... ; ou vis-à-vis de notre situation interne : défaut de renouvellement des donateurs et membres actifs, Allaye en point d'entrée unique sur place, volume financier mobilisable très limité sans subvention ou co-financier.

Pour pallier cet état, nous avons repris contact avec différentes associations françaises de notre entourage œuvrant dans la région afin d'échanger sur leurs activités, leurs méthodes et approches dans ce nouveau contexte, et éventuellement d'envisager des projets communs ou des aides mutuelles.

Nous incitons aussi Allaye à nous dévoiler en détails ses collègues et son centre de formation, et à mieux structurer et formaliser ses soutiens, par exemple en nous introduisant auprès de ses contacts locaux au niveau des mairies, des administrations...

Dans notre newsletter précédente, nous avons évoqué des échanges avec le Burkina et la possibilité de lancer un projet structurant avec des périmètres bocagers mobilisant l'agroforesterie et la régénération naturelle assistée des sols (RNA). Cette idée n'est pas abandonnée, mais elle ne nous semblait pas assez mûre ni assez consolidée et partagée pour la lancer dès à présent et pour profiter de cette saison des pluies. Aussi, nous nous laissons le temps de la réflexion, de la construction afin de partir sur une base solide l'année prochaine.

Électrification du CSCOM de Dè

Dans l'attente d'un projet prêt à démarrer, nous rebondissons sur une demande transmise par Allaye : contribuer à l'électrification du Centre de Santé COMMunautaire de Dè (commune rurale de Diamnati).

Il s'agit de le pourvoir de 6 panneaux solaires avec l'équipement nécessaire à leur fonctionnement (onduleur, batterie de stockage...)

Budget total = 2 770 000 F CFA (4 230 €)

Contribution locale = 434 000 F CFA

Subvention demandée = 2 335 000 F CFA (3 565 €)

Le CSCOM de Dè est assez important. Il est doté d'une maternité avec salle d'accouchement, de locaux pour les consultations, pour les vaccinations...

Le président de l'Association de Santé COMMunautaire nous rappelle que la population de la commune s'élève à 22 940 habitants, que le CSCOM fonctionne actuellement sans lumière, seulement des torches ou les lampes de smartphone. De plus, le centre fait face à une recrudescence d'activités nocturnes en lien notamment avec les accidentés de la route Bandiagara-Douentza.



Un colis-mystère...

Cet hiver, nous avons eu la surprise de recevoir un colis du Mali ! Nous ouvrons... Suspens... ... il contient une douzaine d'écharpes en bogolan à l'effigie du Comité d'Aide à Sangha !

Le bogolan est une cotonnade constituée de bandes de tissus étroites cousues entre elles, puis colorées avec des plantes. Les motifs sont obtenus en masquant certaines parties du tissu avec de la boue fermentée (bogo). Ces écharpes ont été confectionnées par les femmes de Bendiély (commune de Wadouba) que nous avons soutenues l'année dernière dans notre opération de micro-crédits.

Yapo, Yapo, Merci à elles !! Et merci à Allaye pour cette belle surprise.



Convocation à l'Assemblée générale

Notre Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 30 juin à 19h30**
par visioconférence, contactez-nous pour vous inscrire

On vous attend nombreux pour partager des nouvelles du Comité et du Mali.
Le conseil d'administration du Comité se compose de 8 membres élus pour 3 ans.
Évelyne EVIN est renouvelable cette année.

Merci de **confirmer votre présence à l'AG** auprès d'un administrateur ou à l'adresse ci-dessous afin de faciliter la préparation de cette réunion : contact@sanghapaysdogon.org

Au plaisir de vous retrouver à ce rendez-vous annuel,

Frédéric Salvi

POUVOIR

M. et/ou M^{me} ----- domicilié(e) à -----

Donne pouvoir à : -----

Pour me représenter à l'Assemblée Générale du Comité d'Aide à Sangha et au Pays Dogon qui se tiendra le **lundi 30 juin par visioconférence**

Signature :

BULLETIN DE PARTICIPATION

(ou sur Internet <https://sanghapaysdogon.org/contribuer-dons/>)

Chèque libellé à l'ordre du « Comité d'Aide à Sangha » à retourner à
Comité d'Aide à Sangha, chez Marie-Claire Hamon, 8 rue de Cheverus, 33000 BORDEAUX

M. et/ou M^{me} -----

domicilié(e) à -----

courriel : ----- @ -----

fait un versement de¹ €

- souhaite que ma participation soit plus particulièrement affectée à² :
 - l'ensemble des actions, l'eau et l'agriculture,
 - la santé et la maternité, le développement économique.
- souhaite être considéré par le Comité comme² :
 - donateur membre adhérent de l'association

1 Un reçu vous sera adressé en début d'année prochaine à fournir en tant que justificatif à l'administration fiscale.

2 Cocher votre choix ou rayer les mentions inutiles